



Bonnes pratiques

THÉMATIQUE(S) :

Accompagnement des victimes

Dispositif EVVI « Ruban blanc » en faveur des personnes âgées

En quelques mots

La cour d'appel de Poitiers met en œuvre depuis 2016 le dispositif EVVI « Ruban blanc » en faveur des personnes âgées victimes d'infractions pénales. L'évaluation personnalisée de la situation de la victime est réalisée par une association d'aide aux victimes, alertée par les services d'enquête aussitôt après le dépôt de plainte. Après envoi d'un courrier aux victimes, l'association se rend elle-même au domicile de la victime pour se livrer à un bilan complet de l'impact de l'infraction sur la personne (exposition particulière au risque de victimisation secondaire, d'intimidation, de représailles). C'est également l'occasion de faire le point sur les différents besoins de la personne et de préparer une potentielle audience.

Le(s) +

Le dispositif vise à systématiser une évaluation de la situation des personnes âgées victimes d'infractions pénales, et plus largement de toutes les personnes vulnérables. Parce que ces personnes sont souvent isolées, ou du moins éloignées des services publics, l'association va au devant d'elles. Cette proactivité permet d'assurer un véritable lien entre la justice et les justiciables les plus vulnérables.

Ce dispositif a été étendu dans la Vienne mais aussi dans les Deux-Sèvres pour y incorporer de nouveaux types de vulnérabilité afin de permettre la prise en charge d'un public plus élargi. Cet axe prioritaire devait être étendu pour la Vendée et la Charente-Maritime.

Ce même dispositif a aussi été développé au niveau de la cour d'appel de Limoges.

C'est utile pour qui ?

Les victimes d'infractions pénales particulièrement vulnérables (personnes âgées, victimes de violences intrafamiliales, viols, agressions sexuelles...). La statistique démontre que les personnes âgées sont en effet particulièrement ciblées par une catégorie de délinquants, en raison de leur vulnérabilité, et qu'elles subissent plus que d'autres des vols par ruse, violences, des escroqueries, cambriolages, abus de faiblesse. Les dommages individuels qui en découlent sont souvent très conséquents.



Pour en savoir plus

[Site intranet du SADJAV](#)